

Cette 2^{ème} réunion de négociation avait mal démarrée.

La Direction était venue avec des propositions indécentes. Il y a eu une suspension de séance qui nous a permis d'avoir confirmation par les salariés rencontrés qu'il y aurait grève si cela ne débouchait pas.

À la reprise, la RRH a voulu parler de la rentabilité financière de l'entreprise.

Du coup, la CGT lui a répondu en sortant les chiffres qui tuent !

- Capacité d'Autofinancement de 12,3 M€
- Valeur Ajoutée + 6 M€ (10 M€ en 2022 à 16 M€ en 2023)
- Rentabilité économique qui passe de -4,8 % en 2022 à + 7,9 % en 2023

Le Directeur a voulu la secourir en évoquant des chiffres du groupe. Ils veulent vraiment nous prendre pour des imbéciles jusqu'au bout lol.

Mais non, la CGT lui a dit qu'il s'agissait bien des chiffres de LDC bourgogne.

Du coup, il ne les a plus contestés, mais au contraire il les a bien reconnus 👍 😊

Eh oui, quand on va en réunion en ayant préparé ses dossiers et en connaissant son sujet, la direction ne peut pas nous endormir !

Le **Tract CGT** rappelant les efforts des salariés de LDC Bourgogne
+ les chiffres qui tuent auront eu raison de la direction

Du coup ils ont même retrouvé de l'Intéressement au fond de leur poche

Résultat des NAO 2024 :

- **Augmentation Générale de + 3,6 %** au 1^{er} mars 2024 à partir du Coefficient 135
- **Revalorisation de la Prime de Transport**
 - o ≤ 15 Km => 0.57 € / Jour travaillé
 - o > 15 Km => 0.80 € / Jour travaillé

La CGT a demandé à revaloriser le plafond qui passe à 200 € / An
- **Prime panier (Postés seuls) au 1^{er} septembre 2024** (Salariés travaillant en équipe, en horaire postés, continus, décalés)
 - o 1€ / Jour travaillé à partir de 3 mois d'ancienneté
- **Tickets Restaurants au 1^{er} septembre 2024** (Personnel Journée) :
 - o 1€ Part Employeur + 1 € Part salarié par Jour travaillé à partir de 3 mois d'ancienneté
- **Supplément Intéressement** de 450 € (Plus peut-être l'Intéressement LDC Bourgogne pas encore connu)
- **Prime Tuteur au 1^{er} avril 2024**
 - o 3 € si "accueil" d'un nouvel entrant
 - o 12 € si "formation" d'un nouvel entrant
 - o 6 € si formation d'un salarié qui évolue sur un nouveau poste
- **Pour les Agents de Maitrise qui ne pointent pas** : 1 jour de récupération si travail + de 7h un samedi sur semaine de 6 jours travaillés.
- **Création d'un poste de "Cariste Quai vif"** au coef d'entrée de 155

Au vu de ces résultats, la CGT a décidé de signer l'accord NAO.

Pour autant, toutes les revendications ne sont pas satisfaites, et la Direction a accepté de créer un nouveau poste de cariste quai vif suite à la demande d'une Organisation Syndicale qui a accepté et même signé le dernier accord classification !?

En réunion, la RRH a ramassé les syndicats en leur disant qu'ils demandaient des coefficients alors qu'ils avaient signé l'accord classification il y a 2 ans ! **Ce à quoi la CGT lui a répondu qu'elle était la seule à ne pas avoir signé l'accord Classification au rabais ! Nous dénonçons le nouvel intitulé de poste "Opérateur production" qui allait faire perdre beaucoup d'argent à un grand nombre de salariés** (ce qui se vérifie aujourd'hui).

Le compte n'y est donc pas !

La CGT n'oublie pas les salariés mécontents et va voir avec eux pour définir les suites. Il faut construire la revendication et définir les modalités pour appuyer les délégués CGT afin de créer les conditions d'obtenir satisfaction.

**Si l'accord NAO est bien signé,
il ne signifie pas pour autant que le reste est abandonné !**

**Puisque la Direction a accepté de revoir les coefficients négociés et signés :
Cela veut dire que négocier la revalorisation de certains coefficients, ou la création de nouveaux intitulés de poste est possible !**

Voici les revendications non satisfaites qui restent sur le feu à négocier :

- **Découpe Poulets :**
 - o Revalorisation du Coefficient du garçon de salle 145 => 155 pour ceux qui font tous les postes + les envois extérieurs
 - o Revalorisation du Coefficient des opérateurs découpe 135 => 140 (pour les salariés travaillant sur l'AMF3, la FOOD Mate, le parage, et travaillant sur table)
- **Augmentation de la Majoration des heures de nuit** (de 20 % => à 25 %)
- **Prime de samedi travaillé :**
 - o Fin de poste avant 13 h => 1 € / heure en +
 - o Fin de poste après 13 h => 3 € / heure en +
- **1 jour de repos supplémentaire si travail le samedi** (pour tous les salariés)

La Direction dépense des centaines de milliers d'€ auprès de cabinets extérieurs pour mettre en place des nouvelles procédures. (320 000 € selon la Direction pour les Canadiens)
Il s'avère que ces procédures n'ont rien d'exceptionnel puisqu'elles sont déjà mises en place dans d'autres entreprises et les élus CGT les connaissent.

Et on peut rajouter les "Exonérations Fillon" qui se montent à 1 210 486 € qui servent théoriquement à l'emploi et aux salaires !

**Donc si la Direction écoutait et prenait en compte ce que remontent les élus CGT :
La Direction pourrait économiser ces centaines de milliers d'€ de dépenses gaspillées et satisfaire de nombreuses revendications du personnel.
Tout en améliorant la sécurité et le bien être des salariés.**

Les élus CGT appellent donc tous les salariés concernés par les revendications restantes dans le cadre ci-dessus et motivés pour obtenir satisfaction à prendre contact avec la CGT.

Ce n'est pas parce que les NAO sont signées que l'on ne peut plus avoir de revendications dans l'année.

Nous vous invitons à continuer à échanger entre vous, à nous faire remonter vos remarques, vos attentes, nous sommes et resterons à vos côtés pour vous organiser et faire respecter vos droits et obtenir votre dû !